

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 991-2011, 28 septembre 2011

CONCERNANT le Comité ministériel du développement des régions et de l'occupation du territoire

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE les dispositions applicables au Comité ministériel du développement des régions et de l'occupation du territoire soient les suivantes :

#### COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

1. Sont membres du Comité ministériel du développement des régions et de l'occupation du territoire :

— le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et de la région du Centre-du-Québec;

— le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec;

— la ministre responsable de la région de l'Estrie;

— la ministre responsable de la région de Laval, de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière;

— le ministre responsable de la région de Montréal;

— le ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la région du Bas-Saint-Laurent;

— la ministre responsable de la région de la Mauricie;

— le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale;

— la ministre responsable de la région de la Montérégie;

— le ministre responsable de la région de l'Outaouais;

— le ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord;

— la whip en chef du gouvernement;

— le président du caucus du parti du gouvernement.

En outre, tout membre du Conseil exécutif peut, sur demande du président du Comité, agir à titre de membre du Comité lors d'une réunion.

2. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et de la région du Centre-du-Québec est le président du comité et le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, le

vice-président; le vice-président remplace le président lorsque celui-ci est absent, n'est pas disponible ou présente un document.

3. Le quorum du Comité est de trois membres, dont celui qui préside la réunion.

4. Le Comité tient ses réunions aussi souvent que cela est nécessaire ou lorsque le premier ministre le demande.

5. Tout membre du Conseil exécutif peut assister aux réunions du Comité et y faire les représentations qu'il juge utiles.

6. Le secrétariat du Comité est assuré, au sein du Secrétariat général du Conseil exécutif, par le Secrétariat au développement social, éducatif et culturel, au développement des régions et à l'occupation du territoire.

#### MANDAT DU COMITÉ

7. Le Comité a pour mandat d'assurer le leadership, la cohérence et le suivi des actions gouvernementales en matière de développement régional et d'occupation du territoire.

QUE le présent décret remplace le décret n<sup>o</sup> 58-2011 du 9 février 2011.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

56402

Gouvernement du Québec

### Décret 992-2011, 28 septembre 2011

CONCERNANT l'exercice temporaire des pouvoirs, devoirs et attributions des membres du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du premier ministre ou d'un ministre dont le nom figure à la colonne I de la liste des ministres suppléants jointe au présent décret, en regard d'une charge

mentionnée à la colonne II, soient conférés temporairement au membre du Conseil exécutif dont le nom figure à la colonne III en regard de la même charge, si, à un moment quelconque:

1<sup>o</sup> le premier ministre ou ce ministre est absent pour des motifs autres que ceux liés à l'exercice de ses pouvoirs, devoirs et attributions;

2<sup>o</sup> le premier ministre ou ce ministre est dans l'impossibilité d'exercer ses pouvoirs, devoirs et attributions;

3<sup>o</sup> la charge du premier ministre ou de ce ministre devient vacante;

QUE, conformément à cet article, lorsque la charge du premier ministre ou d'un ministre dont le nom figure à la colonne I de la liste des ministres suppléants jointe au présent décret, en regard d'une charge mentionnée à la colonne II, ne peut être assurée par le membre du Conseil exécutif dont le nom figure à la colonne III en regard de cette charge, les pouvoirs, devoirs et attributions du premier ministre ou de ce ministre sont alors conférés temporairement au membre du Conseil exécutif dont le nom figure à la colonne IV en regard de la même charge;

QUE, malgré les alinéas précédents, lorsque les pouvoirs, devoirs et attributions du premier ministre ou d'un ministre sont conférés temporairement à un autre membre du Conseil exécutif en raison de l'absence visée au paragraphe 1<sup>o</sup> du premier alinéa, la dévolution temporaire de ces pouvoirs, devoirs et attributions ne prend effet que si, préalablement à cette absence, le premier ministre ou tout autre ministre concerné et dûment autorisé à s'absenter par ce dernier, s'est informé de la disponibilité de son éventuel remplaçant et en a informé le cabinet du premier ministre;

QUE toute dévolution de pouvoirs, devoirs et attributions du premier ministre ou d'un ministre à un autre membre du Conseil exécutif en vertu du présent décret cesse d'avoir effet dès la reprise de ses fonctions par le titulaire de la charge qui doit en informer sans délai le cabinet du premier ministre;

QUE le présent décret remplace le décret n<sup>o</sup> 60-2011 du 9 février 2011.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

---

**ANNEXE**  
LISTE DES MINISTRES SUPPLÉANTS

<b>I – NOM</b>	<b>II – CHARGE</b>	<b>III – MINISTRE SUPPLÉANT</b>	<b>IV – SECOND MINISTRE SUPPLÉANT</b>
Charest, Jean	Premier ministre	Line Beauchamp agissant en qualité de vice-première ministre et de vice-présidente du Conseil exécutif	1. Monique Gagnon-Tremblay 2. Raymond Bachand agissant en qualité de vice-président(e) suppléant(e)
Arcand, Pierre	Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Pierre Corbell	Pierre Moreau
Bachand, Raymond	Ministre des Finances et ministre du Revenu	Alain Paquet	Clément Gignac
Beauchamp, Line	Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Yves Bolduc	Monique Gagnon-Tremblay
Blais, Marguerite	Ministre responsable des Aînés	Lise Thériault	Kathleen Weil
Bolduc, Yves	Ministre de la Santé et des Services sociaux	Dominique Vien	Pierre Moreau
Boulet, Julie	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Christine St-Pierre	Raymond Bachand
Corbell, Pierre	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation	Laurent Lessard	Julie Boulet
Courchesne, Michelle	Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor (à l'exception des responsabilités afférentes à la présidence des séances du Conseil du trésor)	Sam Hamad	Line Beauchamp
Dutil, Robert	Ministre de la Sécurité publique	Laurent Lessard	Pierre Arcand
Fournier, Jean-Marc	Ministre de la Justice	Raymond Bachand	Laurent Lessard
Gagnon-Tremblay, Monique	Ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie	Robert Dutil	Michelle Courchesne
Gignac, Clément	Ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord	Serge Simard	Yvon Vallières

I – NOM	II – CHARGE	III – MINISTRE SUPPLÉANT	IV – SECOND MINISTRE SUPPLÉANT
Hamad, Sam	Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Line Beauchamp	Julie Boulet
James, Yolande	Ministre de la Famille	Marguerite Blais	Christine St-Pierre
Kelley, Geoffrey	Ministre responsable des Affaires autochtones	Kathleen Weil	Robert Dutil
Lessard, Laurent	Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	Julie Boulet	Lise Thériault
Ménard, Nicole	Ministre du Tourisme	Yolande James	Marguerite Blais
Moreau, Pierre	Ministre des Transports	Norman MacMillan	Pierre Corbeil
St-Pierre, Christine	Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Nicole Ménard	Yolande James
Thériault, Lise	Ministre du Travail	Pierre Arcand	Jean-Marc Fournier
Vallières, Yvon	Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information	Clément Gignac	Sam Hamad
Weil, Kathleen	Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	Monique Gagnon-Tremblay	Yves Bolduc
MacMillan, Norman	Ministre délégué aux Transports	Sans objet	Sans objet
Paquet, Alain	Ministre délégué aux Finances	Sans objet	Sans objet
Simard, Serge	Ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune	Sans objet	Sans objet
Vien, Dominique	Ministre déléguée aux Services sociaux	Sans objet	Sans objet